



Madame Christie Morreale
Vice-Présidente
Ministre de l'Emploi, de la Formation,
l'Action sociale, de la Santé,
Rue Kefer 2
5100 NAMUR

Namur, le 17 janvier 2022

Objet : situation critique dans les SAFA et demande de soutien, de perspectives

Madame la Ministre,

La situation sanitaire a de nouveau des conséquences graves dans l'organisation des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés que nous représentons. Nous reconnaissons les bienfaits de la vaccination sur les travailleurs et les bénéficiaires mais nous subissons une désorganisation structurelle due à une explosion de cas covid, de sa variante omicron, et de grippe cumulée aux difficultés de recrutement croissantes dans nos métiers !

L'offre des services SAFA, déjà insuffisante avant la crise, ne permet plus de répondre à la demande, y compris celle de bénéficiaires actuels aux besoins importants et urgents.

En effet, nos services nous interpellent par rapport à des taux d'absentéisme inquiétants et jamais atteints préalablement qui, dans de nombreuses situations, rendent complexes, voire impossibles, la continuité et la qualité de l'aide auprès de nos usagers. Cet absentéisme peut s'expliquer notamment par les facteurs suivants :

- la recrudescence des cas Covid que ce soit au niveau des travailleurs que des bénéficiaires ;
- l'augmentation du nombre de quarantaines des travailleurs ;
- le temps d'attente des résultats PCR ;

- l'épuisement physique et psychologique du personnel, tant chez les travailleurs de terrain que le personnel d'encadrement, qui assume ses responsabilités dans des conditions de travail extrêmement difficiles depuis presque deux ans ;
- les différentes mesures actuelles et à venir au niveau fédéral facilitant les jours supplémentaires d'absence justifiée avec maintien du salaire (self assessment covid, 3 fois 1 jour de maladie sans certificat médical, etc.)

Ces facteurs impliquent une charge de travail se répercutant sur les travailleurs restant afin de répondre au mieux aux demandes des bénéficiaires.

Par ailleurs, les certificats médicaux de quarantaine ne pouvant plus être justifiés dans le cadre de la subvention, les travailleurs fournissent des certificats médicaux « classiques » afin d'être couverts par le salaire garanti et ne pas être pénalisés financièrement.

Tout cela engendre :

- de nombreuses annulations de dernière minute pour cause de Covid ou suspicion, chez le bénéficiaire comme chez le travailleur et l'entourage de celui-ci. Les nombreuses prestations annulées auront des conséquences, parfois dramatiques, sur la situation des bénéficiaires ;
- une explosion des heures corona qui ne sont plus activables dans la subvention et des pertes financières pour les services ne pouvant plus assurer leur contingent et donc recevoir leur subvention (tout en payant des salaires garantis).

Nous vous informons que ces inquiétudes ont déjà été déposées à plusieurs reprises lors des réunions Cabinet – AViQ - Interfédération SAFA depuis septembre 2021. En conséquence, l'Interfédération SAFA vous sollicite afin de réactiver en urgence **la possibilité de recourir aux heures corona dans les codes de prestations.**

De plus, nous nous questionnons également par rapport à l'immunisation du contingent pour 2022. En effet, les difficultés organisationnelles rencontrées par les SAFA en 2021 ne pourront être complètement résolues en quelques mois impactant ainsi la stabilité et l'atteinte de leur contingent. **Nous vous sollicitons donc pour une immunisation du contingent pour 2022 à minima.**

A cela s'ajoute l'impact des inondations et la perte de plusieurs quartiers de bénéficiaires dans certains services. Nous sommes toujours dans l'attente **d'une proposition d'immunisation des heures perdues dans le cadre de ses inondations** comme discuté lors des réunions fin 2021.

Enfin, la situation actuelle met une nouvelle fois en évidence **l'urgence de travailler sur la problématique de pénurie de main d'œuvre dans les métiers de l'aide à domicile et sur la capacité des services à accroître leur offre afin de répondre à une demande sans cesse grandissante.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos plus chaleureuses salutations.

Pour la **CODEF**,
Rose Marie **ARREDONDAS**
Coordinatrice générale

Pour la **FASD**,
Julien **BUNCKENS**
Directeur général

Pour la **FCSD**,
Déborah **DEWULF**
Directrice générale

Pour la **FEDOM**,
Oliva **RASKIN**
Secrétaire générale

Pour la **Fédération des CPAS**,
Luc **VANDORMAEL**
Président